

# APPEL À PROJET EFFICACITÉ MATIÈRE AVEC FOCUS PLASTIQUE



**ENTREPRISES, LIMITEZ  
LES SURCONSOMMATIONS,  
LES PERTES ET LES REBUTS  
À TOUTES VOS ÉTAPES DE  
PRODUCTION.**



**FÉVRIER  
2025**

## ► LES OBJECTIFS

- **OPTIMISER** l'usage des matières premières pour réduire vos coûts de production et réduire la dépendance aux cours des matières premières et des fournisseurs.
- **LUTTER** contre les déchets notamment plastiques afin de réduire les pertes matières et rebuts.
- **PRÉSERVER** les ressources naturelles en gardant les ressources minières dans le sol et éviter la pollution.

L'efficacité matière consiste à utiliser la juste quantité de matières premières pour l'activité de l'entreprise. À travers ce dispositif, l'entreprise pourra être soutenue dans sa démarche d'efficacité matière pour repenser ses processus de fabrication, ainsi que réduire ou économiser la matière première utilisée. Il s'agit de limiter les surconsommations, les pertes et les rebuts à toutes les étapes de la production. Cela peut représenter de réelles opportunités en termes de réduction de coûts et de sécurisation des approvisionnements.

**Ce dispositif vise à accompagner les entreprises du territoire en privilégiant les opérations au caractère exemplaire ou novateur, notamment sur la matière plastique.**

Les projets concernant les autres matières que le plastique pourront faire l'objet d'une aide selon leur niveau de criticité et dans la limite des crédits disponibles.

Note : Pour les autres typologies de matériaux, ainsi que pour des flux de matières premières recyclées externes (qu'ils soient post-communication ou post-industriel), les projets peuvent être orientés sur [ORMAT](#).

## ► LES PROJETS ÉLIGIBLES

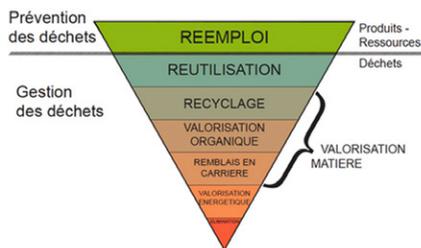
Sont éligibles les projets permettant d'avoir une valorisation plus avantageuse de la matière au regard de la hiérarchie des modes de traitement, à savoir la prévention, le réemploi/la réparation, et la valorisation matière. Les projets peuvent notamment relever d'une modernisation des outils industriels ou de la préparation de produits répondant aux futurs défis technologiques et attentes de demain.

**Cette aide peut couvrir jusqu'à 80% d'une étude de faisabilité, et jusqu'à 60% des investissements de votre projet, en fonction de la taille de votre entreprise.**

**Pour prendre connaissance des modalités de cet appel à projets, rendez-vous sur [climaxion.fr/docutheque/appe-projet-efficacite-matiere](https://climaxion.fr/docutheque/appe-projet-efficacite-matiere) ou envoyez un mail à l'adresse suivante : [pauline.visseh@grandest.fr](mailto:pauline.visseh@grandest.fr)**



**Date limite de dépôt des dossiers : 5 mai 2025 à minuit**



Hiérarchie des modes de traitement des déchets - graphique mis en forme par Ekopolis, 2020

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



**GRAND EST**  
**RÉGION**  
**VERTE**